



ACTUALITÉS FÉVRIER 2018

Tickets restaurants et changement de millésime

Quelles sont les modalités d'échange de millésime de la Carte Ticket Restaurant ?

Les soldes du millésime 2017 sont périmés à compter du 1er mars 2018. Vous devez faire votre demande d'échange entre le 1er et le 15 mars 2018. Pour cela vous devez faire votre demande d'échange sur le site www.myedenred.fr **entre le 1er et le 15 mars 2018.**

Attention, si vous ne pouvez pas accéder à l'écran des demandes d'échange pendant cette période c'est que votre solde 2017 est à 0.

De son côté, la TaM doit valider votre demande entre le 16 et le 31 mars 2018 via son Espace Client.

Suite à la question DP de la CGT TaM sur ce sujet, la Direction a confirmé qu'elle validerait toutes les demandes de changement de millésime.

Terminus Grammont

Le syndicat CGT TaM a demandé à la Direction d'intervenir sur le terminus de la ligne 9, à l'arrêt Zénith, pour permettre une circulation normale des bus à cet endroit car les agents TaM rencontrent de grosses difficultés pour garer les bus les mercredis après-midi (entraînements de football). La Direction nous a répondu favorablement avec un retour à l'itinéraire d'origine **mais seulement à partir de cet été.**

Local Mosson et agence commerciale

Le syndicat CGT TaM a aussi demandé à la Direction d'aménager le local de l'agence commerciale Mosson pour permettre aux agents qui travaillent d'avoir un lieu de pause et de prise de repas convenable avec sanitaire. La Direction a accepté et recherche une solution qui passera aussi par une augmentation de l'espace dédié au local des conducteurs.

Bulletins de salaire

Comme vous le savez maintenant, le mode de pointage des conducteurs classés a été modifié par accord depuis le mois de février (voir nos derniers tracts sur notre site internet cgttam.fr). L'erreur étant humaine, nous conseillons à TOUS les agents de contrôler attentivement leur bulletin de salaire ainsi que la fiche annexe.

Une permanence CGT sera présente tous le mois de mars, dans les locaux sociaux, 1^{er} étage à droite, pour vous aider à vérifier votre bulletin de salaire.

Stationnements et circulations anarchiques sur Montpellier

Depuis plusieurs mois, le syndicat CGT TaM demande une meilleure présence policière pour faire respecter le code de la route aux automobilistes. En effet, les couloirs de bus ainsi que les plateformes tramway sont devenues de véritables autoroutes. Après plusieurs questions CGT sur ce point lors des réunions DP (*voir DP de février, décembre 2017 et janvier 2018*), la Direction a enfin reconnu qu'il y avait de gros problèmes incivilités automobiles sur Montpellier et va donner l'ordre aux agents TaM assermentés de verbaliser systématiquement lorsqu'un véhicule stationnera sur le GLO, un arrêt de bus, un couloir de bus, etc... Pour ce qui est du respect des voies de tramway ou bus, la TaM s'est engagé à intervenir auprès de la Mairie de Montpellier pour que la police Municipale soit sensibilisée aux problèmes rencontrés par les conducteurs TaM.